



## OVERSEAS COUNTRIES AND TERRITORIES YOUTH NETWORK

# APPEL À CANDIDATURES 2023

## Overseas Countries and Territories Youth Network

*L'OCT Youth Network offre aux jeunes une occasion unique de s'engager dans un parcours d'apprentissage d'un an, de découvrir en profondeur et de première main le partenariat UE-PTOM et le fonctionnement des institutions européennes, et de nouer des contacts avec d'autres jeunes des PTOM.*

### Qu'est-ce que le OCT Youth Network?

Mis en place en 2022, l'**OCT Youth Network** rassemble chaque année 25 jeunes (âgés de 20 à 28 ans) issus des 13 Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) associés à l'Union européenne (UE), à savoir : Aruba, Bonaire, Curaçao, Polynésie Française, Terres australes et antarctiques françaises, Groenland, Nouvelle Calédonie, Saba, Saint Barthélemy, Saint Pierre et Miquelon, Sint Eustache, Sint Maarten et Wallis et Futuna.

L'OCT Youth Network vise à **accroître les liens entre les jeunes vivant dans les PTOM et l'UE, et à améliorer les connaissances et l'implication des jeunes dans le partenariat UE-PTOM.**

Les objectifs du réseau sont les suivants :

- mettre en relation les jeunes des 13 PTOM entre eux et avec les institutions et les décideurs de l'UE,
- présenter une perspective de la jeunesse des PTOM pour informer le partenariat UE-PTOM dans un esprit de co-création,
- approfondir la compréhension de l'UE dans les PTOM,
- créer des liens avec d'autres initiatives de jeunesse au niveau régional et national, y compris avec l'UE et les États membres.

La Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) de la Commission européenne, chargée de formuler la politique de l'UE en matière de partenariat international et de développement, y compris avec les PTOM, met actuellement en place l'OCT Youth Network. Sous la direction de la Commissaire Jutta Urpilainen, la DG INTPA travaille avec des pays partenaires dans le monde entier pour le développement durable, pour réduire les inégalités, et pour promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit.

Ces dernières années, l'engagement de la Commission européenne auprès des jeunes est devenu l'une des principales priorités, afin de rechercher de manière active le soutien des jeunes, de s'associer à eux et de renforcer leurs contributions en faveur du développement durable et des changements sociaux positifs. L'OCT Youth Network est conforme au plan d'action pour la jeunesse dans l'action extérieure de l'UE qui a pour but de renforcer la participation égale, entière et effective des jeunes à la vie publique et politique. Adopté en octobre 2022, le plan d'Action pour la jeunesse propose une vision et un partenariat privilégié avec les jeunes comme acteurs-clés du changement vers des sociétés plus démocratiques, égalitaires, inclusives et pacifiques.

Le mandat des membres actuels du OCT Youth Network arrive à son terme en juin 2023, ainsi la DG INTPA de la Commission européenne lance un nouvel appel à candidatures pour renouveler le groupe.

## Pourquoi rejoindre l'OCT Youth Network?

Rejoindre l'OCT Youth Network offre la chance inouïe de découvrir le partenariat UE-PTOM et d'échanger avec des décideurs politiques de l'UE (par exemple, la Commissaire européenne aux partenariats internationaux, des membres du Parlement européen, etc.). Les membres du réseau rencontreront et créeront des liens avec un large éventail de jeunes partageant des perspectives semblables et avec des acteurs clés de l'UE, élargissant ainsi leurs réseaux et horizons personnels et professionnels.

En tant que membre du OCT Youth Network, vous participerez activement à l'élaboration du réseau en contribuant à ses activités et en co-sélectionnant les priorités et les sujets à aborder. Vous apprendrez, préparerez, engagerez, participerez et même co-dirigerez des activités sur la dimension jeunesse du partenariat UE-PTOM avec vos pairs des PTOM et avec d'autres acteurs clés.

Vous servirez un mandat d'un an qui commencera en juillet 2023 et se terminera en juin 2024 avec les temps forts suivants : **une visite d'étude d'une semaine à Bruxelles** pour explorer le fonctionnement des institutions européennes, **quatre webinaires en ligne** pour approfondir vos connaissances et compétences, et **des moments privilégiés de dialogue** avec des leaders politiques de l'UE.

Les activités suivantes sont prévues dans le cadre du mandat du OCT Youth Network:

Calendrier indicatif	Activités clés du mandat
juillet – septembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Début du mandat en tant que membre du OCT Youth Network et réunion de bienvenue et d'introduction (2 heures)</li> <li>✓ Mettre en place une plateforme de travail collaboratif et de communication et décisions communes sur les thèmes des activités</li> <li>✓ Webinaire sur le fonctionnement de l'UE, combiné avec une réunion de préparation pour la visite d'étude (2 heures)</li> </ul>
octobre - décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Visite d'étude des institutions européennes à Bruxelles, comprenant une réunion avec la Commissaire aux partenariats internationaux, ainsi que des rencontres avec des acteurs clés et des leaders politiques de l'UE (5 jours)</li> <li>✓ Participation et/ou engagement au Forum UE-PTOM à Bruxelles</li> <li>✓ Webinaire 2 – Thème à définir ensemble (2 heures)</li> <li>✓ Échange en ligne avec un réseau ou une organisation de jeunesse similaire (2 heures)</li> </ul>
janvier – mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Activités de communication et de promotion pour partager votre expérience en tant que membre du OCT Youth Network</li> <li>✓ Webinaire 3 – Thème à définir ensemble (2 heures)</li> <li>✓ Réunion d'échange des membres du OCT Youth Network (accent mis sur l'échange et le « networking » entre membres)</li> </ul>
avril – juin 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Webinaire 4 – Thème à définir ensemble (2 heures)</li> <li>✓ Échange en ligne avec un réseau ou une organisation de jeunesse similaire (2 heures)</li> <li>✓ Soutien pour la sélection des nouveaux membres du OCT Youth Network, pour leur intégration, et finalisation du mandat</li> </ul>
à confirmer	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Visiter et découverte des activités locales d'une délégation ou d'un bureau UE localisé dans un PTOM (uniquement pour les membres des PTOM des Caraïbes, des PTOM du Pacifique et du Groenland)</li> <li>✓ Opportunités de participer à d'autres événements de l'UE en rapport avec le partenariat UE-PTOM ou la participation des jeunes, en fonction des opportunités</li> </ul>

Les activités clés, leur calendrier et leur ordre peuvent être modifiés en fonction des opportunités, des facteurs externes et des synergies potentielles avec d'autres événements et initiatives. Les membres du OCT Youth Network sont tenus de participer à toutes les activités prévues dans le cadre de leur mandat. Outre les activités d'apprentissage (visite d'étude, webinaires), il est estimé que les membres du réseau devront investir 4 à 6 journées par an pour contribuer au fonctionnement du réseau et à la mise en place des activités prévues. Une compensation financière de 50 EUR par journée d'investissement est prévue.

Une assistance technique pour l'organisation des réunions et échanges en ligne et pour toutes les autres activités sera fournie. Les frais de voyages internationaux, l'hébergement et le couvert, ainsi que tous les frais liés aux activités résidentielles seront couverts pour les participants, conformément aux règles et règlements de la DG INTPA.

## Comment devenir membre du OCT Youth Network ?

L'OCT Youth Network reflétera la réalité dans les PTOM et sera donc très diversifié. Il rassemblera un éventail varié de profils, d'opinions et d'expériences, de domaines d'intérêt, de connaissances et de milieux socio-économiques.

Les candidat.e.s doivent remplir les deux critères d'éligibilité suivants :

- Avoir entre 20 et 28 ans<sup>1</sup>
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais

Les candidat.e.s seront sélectionné.e.s sur la base des critères suivants :

- Leur lien avec un ou plusieurs PTOM par lien familial, résidence ou engagement professionnel/ éducatif/ associatif ou autre<sup>2</sup>
- Motivation à rejoindre l'OCT Youth Network et volonté de contribuer et de tirer parti de cette expérience
- Expériences antérieures et engagements actuels dans le ou les PTOM respectifs, tels que le bénévolat, l'activisme ou la participation active.

Pour assurer la diversité et l'inclusion, les candidats appartenant à des groupes marginalisés, à des groupes minoritaires, ayant des besoins spéciaux, des handicaps ou dans toute situation de vulnérabilité sont fortement encouragés à candidater.

## Comment candidater ?

Les candidatures doivent être soumises en ligne via la plateforme en ligne suivante : <https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/OCT-YN-Call-for-Applicants-2023>

La date limite de candidature est le **22 mai 2023, 12h00, heure de Bruxelles**.

La bonne réception de la candidature sera confirmée par email (en deux jours ouvrés).

Le processus de sélection se déroulera en deux étapes :

- Première étape : les candidat.e.s seront informé.e.s si leur candidature est présélectionnée avant **le 26 mai 2023**
- Deuxième étape : les candidat.e.s présélectionné.e.s seront invité.e.s pour un entretien **entre le 31 mai 2023 et le 13 juin 2023**.

Sélection finale : les candidat.e.s seront informé.e.s de la sélection finale **au plus tard le 30 juin 2023**.

La première réunion d'information (à distance) du OCT Youth Network aura lieu en juillet 2023 (date à confirmer).

## Informations complémentaires

Si vous avez des questions ou une demande de renseignements pendant la phase de candidature, veuillez nous contacter à: [OCT-YN@ice-org.eu](mailto:OCT-YN@ice-org.eu)

La DG INTPA peut être susceptible de demander des documents complémentaires et/ ou des preuves des informations fournies dans le formulaire de candidature au cours du processus de sélection des candidats présélectionnés et/ ou sélectionnés (par exemple, pseudonymes sur les réseaux sociaux, CV, etc.). Les candidats sélectionnés pourront être invités à fournir une copie de leur pièce d'identité pour prouver qu'ils répondent aux critères d'éligibilité.

La DG INTPA se réserve le droit d'établir une liste de réserve de candidats.

<sup>1</sup> Pour être éligible, un(e) candidat(e) doit être âgé de 20 à 28 ans au 1er juillet 2023.

<sup>2</sup> La liste complète des PTOM est la suivante: Aruba, Bonaire, Curaçao, Polynésie Française, Terres australes et antarctiques françaises, Groenland, Nouvelle Calédonie, Saba, Saint Barthélemy, Saint Pierre et Miquelon, Sint Eustache, Sint Maarten et Wallis et Futuna.